

ASSEMBLEE GENERALE DU 26 JUIN 2021

Le samedi 26 juin 2021, à 10h30 heures, les membres de l'Association VLP Basket se sont réunis en Assemblée générale au Préau des Services Techniques - 479 bis rue de la Justice 77000 Vaux le Pénil.

Le Bureau constate que sur les 186 licenciés, le quorum de 46,5 membres présents ou représentés n'est pas atteint puisque seuls 36 licenciés sont présents ou représentés.

Conformément aux statuts, une heure est attendue afin que se tienne l'Assemblée générale.

A 11h30, Julie vice-Présidente, déclare l'AG ouverte. 36 licenciés sont présents ou représentés.

Julie est désignée présidente de séance et Nadia secrétaire de séance.

Les points suivants sont successivement abordés :

1. Rapport moral 2020 (Lionel)

Ce rapport porte sur l'année civile 2020.

La pratique du basket au sein du Club a été fortement perturbée par la crise sanitaire.

En janvier 2020, le Club compte 180 licenciés.

En janvier 2020, 10 équipes étaient engagées en championnat (2 u11, 2 u13, 2 u15, 1 u17, senior garçon, senior fille, vétérans).

Un stage U9/U11 a été organisé les 10 et 11 février. Le 11 mars 2020, l'ensemble des activités liées au basket a été suspendu par la FFBB à cause de l'émergence de la pandémie. La FFBB a pris la décision d'arrêter les championnats, pas de titre de champion ni de relégation en division inférieure.

L'AG prévue en juin 2020 a été reportée sine die.

Le 7 septembre 2020, les entraînements reprennent selon des critères sanitaires précis (vestiaire condamné, tribunes fermées, etc.).

Les championnats jeunes reprennent le 10 et 11 octobre 2020. Un stage u11 / u13 est organisé pendant les vacances de la Toussaint. A compter du 17 octobre 2020, seule la pratique réservée aux mineurs est autorisée. Le 29 octobre 2020, l'ensemble des activités liées au basket a été suspendu par la FFBB.

Le 15 décembre 2020 la pratique du basket est autorisée pour les mineurs mais sans contact et sans opposition, et sans limite de nombre. La pratique pour les majeurs reste interdite.

Le 9 décembre 2020, l'AG extraordinaire du Club se tient en distanciel.

Parmi les 8 membres du Comité directeur, 6 sont démissionnaires.

Les mandats de la Présidente et de la Trésorière arrivent à échéance. Elles ne souhaitent pas renouveler leur mandat.

2 membres du Comité directeur sont en cours de mandat, 7 candidats souhaitent intégrer le Comité directeur.

Parmi ces 9 membres, un nouveau Bureau est élu (1 président, 1 vice-présidente, 1 trésorière, 1 trésorière adjointe, 1 secrétaire, 1 secrétaire adjointe).

2. Bilan financier exercice 2020 (Cécile)

Les recettes 2020 s'élèvent à 34 635 €. Elles se composent à 77 % des cotisations, et 21 % de subventions.

L'année est marquée par la quasi-disparition des recettes diverses liées aux manifestations Club pour cause de crise sanitaire.

La commune de La Rochette a également diminué de 300 € la subvention allouée au Club.

La proportion de baisse du montant de cotisation des licenciés est de 14 %.

Il s'agit à la fois du non-renouvellement de licence pour quelques licenciés (pas réinscrits en 2020 pour cause de crise sanitaire) et de quelques défauts de paiements.

Les dépenses s'élèvent à 36 839 €, dont :

- 48 % de salaires et charges (en hausse de 10%).
Les salaires des entraîneurs ont été maintenus à 100 %. Le mécanisme du chômage partiel n'a été utilisable par le Club qu'à compter d'avril 2021.
Quelques remises de cotisations sociales ont été allouées par l'Urssaf.
- 30 % d'investissements matériels représentant le renouvellement de l'ensemble des tenues de basket pour toutes les équipes (soit une hausse de 60 % de ce poste),
- 17 % de reversement au Comité Départemental 77 pour l'affiliation du Club à la FFBB et le paiement des licences.
- Les autres dépenses sont liées aux cotisations versées auprès de la médecine du travail, à la cotisation d'assurance auprès de la MAIF, à des frais de formation et d'arbitrage.
Des dépenses liées au Covid ont également été faites (gel hydroalcoolique notamment).

3. Prévisionnel exercice 2021 (Cécile)

Le budget 2021 a été établi en janvier et ajusté fin avril des montants connus et des perspectives de l'exercice.

Il est basé sur une stabilité des cotisations et de l'enveloppe globale de subventions. Le montant des recettes liées à des manifestations éventuelles est maintenu à un niveau prudent et il est prévu de relancer la boutique Club à compter de septembre.

Concernant les dépenses, les salaires et charges sociales sont prévus comme assez stables. Le départ de 2 entraîneurs salariés fin mars étant compensé par l'embauche de 2 entraîneurs nouveaux en septembre.

Lionel complète concernant le recrutement de Nathan qui intégrera le Club pour une formation en alternance (préparation du BPJEPS). Nathan pourra réaliser de nombreuses heures pour le Club mais son coût sera compensé par les aides.

Le montant des affiliations, et paiement de licences au comité départemental est reconduit également.

La campagne de remboursement a été budgétisée pour un montant de 6 537 €, correspondant aux sommes pouvant au maximum être demandées par les adhérents à jour de leur cotisation.

La dépense définitive sera moindre au final. Les remboursements seront effectifs à fin juin. Des frais de formations à destination de nos entraîneurs ont été provisionnés ainsi que les dépenses diverses au fonctionnement du Club en temps normal (arbitrage, restaurations/buvette, investissements matériel : ballons...).

Le prévisionnel 2021 devrait atteindre un léger déficit, compensé par le report à nouveau de l'exercice précédent.

La trésorerie du Club reste positive. Une réserve placée sur livret, d'environ 8 000 €, est intacte et destinée au maintien des salaires en cas de difficultés financières du Club.

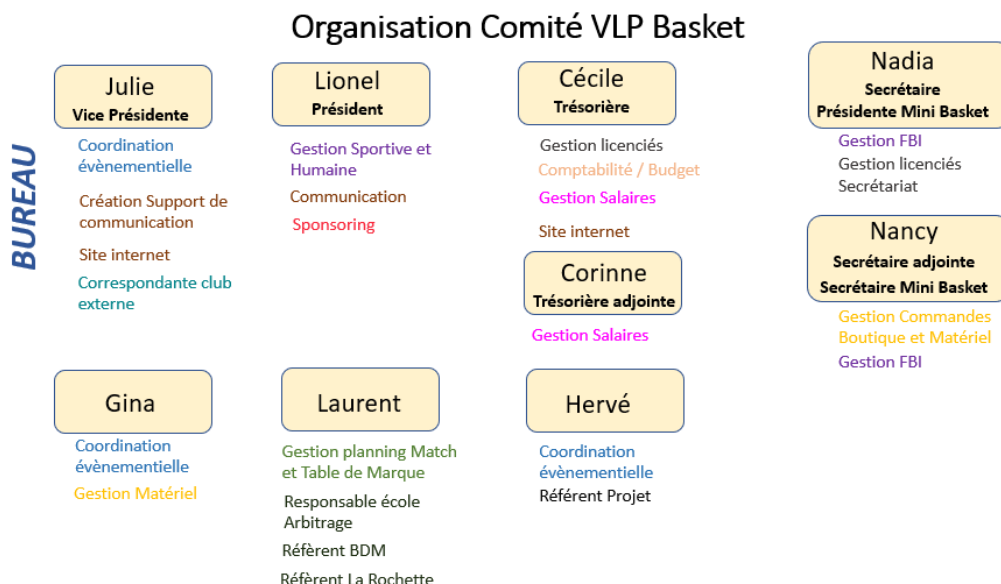
⇒ **Résolution n°1 :**

Après présentation du rapport moral 2020, du bilan 2020 et du prévisionnel 2021, l'Assemblée générale approuve lesdits documents et donne quitus aux Bureau et Comité directeur de leur gestion pour l'exercice écoulé.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité
(0 vote contre, 0 abstention)*

4. **Organisation et perspectives**

- Julie présente l'organigramme du Comité directeur tel qu'il résulte de l'Assemblée générale du 9 décembre 2020.



- Présentation de l'école de Mini Basket (Nadia) :

L'école de Mini basket regroupe les U7, U9 et U11.

Les effectifs 2020/2021 étaient les suivants :

- U7 : 19
 - U9 : 18
 - U11 : 28
- => Soit 65

En principe, la fréquence des entraînements est :

- U7 et U9 : 1 fois par semaine
- U11 : 2 fois par semaine.

Concernant les apprentissages :

- Pour les U7- U9 : découverte du basket de façon ludique, apprentissage des fondamentaux ;
- Pour les U11 : apprentissage des fondamentaux de manière un peu plus poussée et début des compétitions (en principe U9 également mais année particulière). Match en principe tous les week-ends.

Le Club a décidé de présenter un dossier de labellisation régionale « école de mini basket ». Ce label permet :

- une mise en avant des compétences du Club, une reconnaissance à l'externe ;
- de donner des moyens supplémentaires au Club ;

Cette candidature a nécessité la création d'une Commission Mini Basket pour le développement du mini basket.

Nadia annonce que la Ligue Ile de France a délivré le label école mini-basket au Club de Vaux le Pénil. Julie remercie Anne et Manu qui ont souhaité faire cette démarche et qui ont permis de constituer le dossier de candidature avec Julie.

Question de M. Martin : Pour quelle durée ce label est-il obtenu ?

Le label est donné pour une durée de 3 ans.

Enfin, Nadia remercie les parents qui ont aidé aux entraînements U7 et U9 (Mélanie et Grégory).

- Bilan sportif 2021 :

Lionel fait le bilan sportif de l'année écoulée.

L'ensemble des activités liées au basket a fortement été perturbée au cours du premier semestre de l'année 2021. Le 4 janvier 2021, certains entraînements ont pu reprendre. Le 18 janvier ils ont été suspendus jusqu'au 3 mars 2021.

En mars 2021, des entraînements ont été reprogrammés uniquement sur les terrains extérieurs de Ladoumègue et de la Buissonnière dans le respect des horaires imposés.

Afin de pallier le manque d'entraîneurs sur plusieurs catégories, d'autres entraîneurs du Club se sont investis dans de nouvelles fonctions permettant ainsi une continuité, à la fois sur le plan technique et sur le plan humain. Leur action, dans une période où le maintien du lien social de nos enfants était primordiale a été remarquée et fortement appréciée y compris en externe.

Durant les vacances scolaires du printemps, les entraînements ont été maintenus. Avec l'assouplissement des mesures, davantage d'entraînements ont pu être programmés et quelques matchs ont pu être programmés courant juin 2021. Néanmoins, aucun championnat n'a pu reprendre.

Julie complète et remercie les entraîneurs et bénévoles qui ont permis la reprise des entraînements dans de bonnes conditions.

- Résultat de la Campagne de Remboursement

- Choix du remboursement pour des raisons de gestion même si un avoir aurait permis de fidéliser les licenciés.
 - Nancy fait le point : nous avons reçu 107 réponses, dont 68 demandes de remboursement, le reste représente des dons. Cela équivaut à de 50 % demandes de remboursement avec parfois des messages très sympathiques appréciés (remerciements entraîneurs et bénévoles etc.).
- ⇒ 3500 € de remboursement sur les 6 537 € provisionnés.

- Forum des associations VLP et La Rochette (Laurent)

Il aura lieu le 4/9 à VLP.

Pour La Rochette, il se tiendra le 11/09/21 au stade René Huard de 10h à 18h. Le Club aura un stand sur le terrain de foot. Les entraîneurs sont invités à passer. Les BDM s'entraînent à la Rochette. Nous représentons aussi la ville de La Rochette.

- Ouverture de Préinscription pour année prochaine (Cécile)

Cécile rappelle l'inauguration de la e-licence l'année passée. Toujours pour la saison à venir, un lien sera envoyé pour le renouvellement de la licence. La nouveauté cette saison sera la possibilité du paiement en ligne très simple à utiliser. Lien entre FBI pour la licence et le lien de paiement Helloasso.

Courant juillet, un lien sera envoyé aux adhérents actuels. Jusqu'au 31 août, il sera donné priorité aux anciens licenciés. Ensuite on ouvrira aux autres et en fonction, du monde pourrait être refusé car catégories complètes.

A voir suivant les effectifs avec les entraîneurs (Lionel).

Possible paiement en 1 ou 3 fois, remise sur les fraties. Fiche Club à remplir.

Questions de Corinne :

- Les licenciés doivent ils adhérer à Helloasso ? Non, il n'y a pas d'obligation, mais il est possible de faire un don à Helloasso ; le Club a déjà adhéré.
- Comment les licenciés seront informés ? Une info sera faite sur les groupes WhatsApp avec des explications.

- Point des entraîneurs :

- U7-U9 (Manu) : enfants volontaires, beaucoup de monde en extérieur quand il y a eu la reprise (effectif stable).
- U11 (Hervé) : 2 entraînements par semaine avant Covid. Après quelques jeunes ne sont pas revenus malgré la reprise en extérieur. Il n'y a eu qu'un seul match avant la coupure.
- U13 (Anne) : A récupéré les Minimoys en milieu d'année. Groupe homogène. 1 match a été fait. Les enfants sont présents.
- U15 : Suite au départ de l'entraîneur initial, les autres entraîneurs ont assuré tour à tour les entraînements, puis Charlie.
- U11 : Lionel a maintenu le lien par des activités autres. Les enfants sont motivés à reprendre.
- SF (Anne) : Effectif de 16 au départ dont plusieurs de Moisenay mais le Covid a fait perdre un peu le lien avec celles-ci.
Les entraînements se sont poursuivis 1 fois / semaine et des footings sont organisés 1/ semaine.
- Vétérans / BDM (Mathieu) : l'essentiel du groupe est là. Des blessés devraient revenir. Pas de nouveaux au niveau des effectifs. Il y a un doute sur la reprise des 2 féminines. Un coaching par Willy est envisagé.
Question sur l'opportunité d'un 2^e entraînement : cela a déjà été mis en place mais plusieurs entraînements avaient été annulés. Possible 2^e créneau avec plusieurs autres catégories pour des shoots le vendredi soir à Ladoumègue. A étudier.
Question d'Hervé : si une équipe SM2 est créée, des BDM pourraient-ils se joindre à leur entraînement ? Eventuellement, à voir.
Le Club souhaite continuer à proposer un créneau à la Rochette qui permet de fédérer le groupe. Hervé ajoute que des parents de joueurs, anciens joueurs eux-mêmes pourraient venir essayer.

- Présentation équipe encadrante 2021-2022 (Lionel)

Les encadrants sont tous prévus.

Anne sera référente sur les catégories mini basket U7 à U11.

Chacun doit trouver sa place et mettre à profit ses compétences pour le Club et chacun doit pouvoir évoluer, se former, se faire plaisir.

- Création d'une Brigade Parents Bénévoles (Hervé)

Cette brigade aurait pour mission, la tenue des tables, la mise en place des événements (Noël du Club etc.).

Cela permettrait de créer de la cohésion et de fédérer le Club. Un appel aux bonnes volontés pourra être lancé sur les groupes WhatsApp.

Il faudrait référencer les parents, faire un sondage. L'idée est toujours de fédérer et que les différentes catégories se mélangent, que cette brigade se charge de faire le lien entre les différentes catégories.

Les demandes / interventions seraient ponctuelles. Il n'y aurait pas forcément un temps défini à consacrer à cela.

5. Questions diverses

- L'école d'arbitrage va-t-elle continuer l'année prochaine ?
Laurent : Pas forcément toutes les semaines, mais Laurent réfléchit à la façon dont cela sera mis en place, sous une autre forme peut être. Possible sur les fins d'entraînements. A voir.
- Corinne : Un dédommagement de 10 € pourrait-il être prévu pour attirer les arbitres bénévoles et montrer la reconnaissance du Club ?
Cécile répond qu'il faut plus que cette motivation financière mais une vraie « vocation ».
Julie rappelle que le Comité Directeur suit avec attention le « qui fait quoi ? » et prévoit des récompenses en fin d'année.
Anne précise que le principe du challenge avait bien fonctionné par le passé.
Cette idée est à étudier pour la saison prochaine.
- Gina : Pour que les parents s'organisent et/ou valident une réinscription, il faudrait voir le planning de l'année prochaine.
Lionel dit que les horaires et jours seront similaires à la saison écoulée (cf. Planning prévisionnel en annexe).
- Corinne demande si le Club pourrait envisager l'adhésion à l'association « Colosse aux pieds d'argile » pour la sensibilisation et la prévention sur les risques de violences sexuelles, de bizutage et de harcèlement.
La demande sera examinée lors d'un prochain Comité directeur.
- Corinne : Y'a-t-il un référent pour répondre aux questions des parents concernant notamment le règlement sur Helloasso ?
Cécile et Nancy pourront y répondre.
- Hervé : Pourrions-nous créer un Club house à Ladoumègue ? Cela permettrait des rencontres etc. cela pourrait s'envisager dans notre local (car il y a un accès sur l'extérieur). Hervé souhaiterait en être le référent.
Julie : Le problème est que nous ne sommes pas les seuls à utiliser ce local. La demande est en cours auprès de la Mairie. Le sujet sera relancé à la rentrée.
La mairie fait une étude de son patrimoine pour voir comment réorganiser les locaux et les associations.
Autre question : Pourrions-nous prévoir des bungalows pour la buvette à défaut ? A voir.

6. Election de membres au Comité Directeur (Julie)

Aujourd'hui, 9 personnes au CODIR. Potentiellement 3 postes peuvent encore être pourvus.
2 mandats arrivent à échéance : Julie et Cécile.

Les candidats sont : Julie et Cécile qui souhaitent renouveler leur candidature et Marielle (nouvelle candidature).

⇒ Résolution n° 2 :

L'Assemblée générale approuve les candidatures de Julie, Cécile et de Marielle en qualité de membres du Comité directeur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité
(0 vote contre, 0 abstention)

L'ensemble des membres du Comité directeur se retirent pour élire le Bureau.

(Interruption de séance).

Les postes de trésorier et de vice-président étaient vacants. Cécile et Julie ont souhaité se présenter chacune à leur précédente fonction, respectivement au poste de trésorier et de vice-président.

⇒ Les membres du Comité ont approuvé leur candidature pour 2 ans

7. Conclusion

Lionel remercie une nouvelle fois les entraîneurs et bénévoles.
Personne ne demandant plus la parole, la séance s'achève à 12h55.

Fait à Vaux le Pénil le 28 juin 2021

La présidente de séance

Julie PERNE

La secrétaire de séance

Nadia LEPINET

Le président du Club

Lionel MARTINEZ